

ROCKWOOL bv
Monsieur Karel Van Went
Industrieweg, 15
NL-6045 JG Roermond
Netherlands

ref :

Bruxelles, le 25 mars 2011

Cher Monsieur,

Objet : ATG 03/1766 (vers 20-02-2006) pour le produit ROCKWOOL Spouw

Par la présente nous avons le plaisir de vous confirmer votre demande pour le renouvellement de votre agrément ATG 03/1766 (vers 20-02-2006) auprès de l'Union Belge pour l'Agrément technique de la construction inscrit sous le numéro A/G 081026.

Tenant compte de la restructuration en cours de l'UBAtc et en supposant que les contrôles réguliers effectués dans le cadre de l'agrément par l'institution de certification BCCA donnent satisfaction et qu'aucune modification du produit ou du système n'ait été apportée, nous confirmons la validité de votre agrément ATG 03/1766 (vers 20-02-2006) jusqu'à ce que l'UBAtc et le groupe spécialisé PARACHEVEMENT ait pris une décision quant à la reconduction définitive de votre agrément. Cette confirmation reste valable au plus tard jusqu'au 30/06/2011.

Pour toutes informations complémentaires, nous vous demandons de bien vouloir prendre contact avec votre rapporteur désigné par l'UBAtc.

Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, cher Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.



Peter WOUTERS
Directeur UBAtc



Benny DE BLAERE
Directeur BCCA